



HAL
open science

L'économie bourbonnaise de 1665 à 1848

Prosper Ève

► **To cite this version:**

Prosper Ève. L'économie bourbonnaise de 1665 à 1848. Travaux & documents, 2004, Éléments pour la connaissance de l'histoire et de la géographie de La Réunion. Vol. 1: Histoire, 21, pp.09–36. hal-02181288

HAL Id: hal-02181288

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02181288>

Submitted on 30 Sep 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'économie bourbonnaise de 1665 à 1848

PROSPER EVE¹

Résumé : Après avoir abordé les cycles économiques de l'île Bourbon de la colonisation définitive en 1665 à l'abolition de l'esclavage en 1848, cet article tente de décrire les problèmes de développement de cette colonie française du Sud-Ouest de l'océan Indien et les moyens mis en œuvre pour les surmonter.

Mots-clés : Bourbon, agriculture, élevage, économie de plantation, concurrence, artisanat, industrialisation.

Les premiers voyageurs qui visitent Bourbon la présentent comme « l'île la plus plaisante et la plus saine de toutes les Indes » et ils sont ravis par « sa beauté naturelle, sa commodité, son charme ». Toutes les relations portent la marque de l'enthousiasme. François Leguat à son arrivée en 1691 note « de l'endroit où nous nous arrêtrâmes pour jeter les yeux pendant quelques moments sur cet admirable pays, nous en découvrîmes diverses beautés. Des montagnes s'élevèrent vers le milieu, mais toute la partie de l'île qui se présentait de notre côté nous parut être un pays presque uni. Et nous pouvions discerner l'agréable mélange de bois, de minéraux et de plaines émaillées d'une ravissante verdure. Si notre vue était parfaitement satisfaite, notre odorat ne l'était pas moins, car l'air était parfumé d'une odeur charmante qui venait de l'île et qui s'exaltait en partie des citronniers et des orangers qui y sont en grande abondance ». Cette île montagneuse, couverte de bois à perte de vue, plus propre par leur pesanteur et leur dureté à la construction des maisons que des vaisseaux, dispose d'excellents atouts. Le vent, la mer, la terre se disputent pour la rendre attractive et attrayante. Elle apparaît sans conteste comme une terre féconde, une terre d'abondance. Cependant, quelques voyageurs ne cachent pas ses inconvénients : l'ouragan qui la tourmente de décembre à mars, les mouches et les vers qui consomment la

1 Prosper Eve, Professeur d'Histoire Moderne à l'Université de La Réunion, est spécialiste de l'histoire économique sociale, religieuse et des mentalités dans les Mascareignes du XVII^e à 1848. Il est l'auteur notamment de : *De l'ancien ou du neuf*, Océan Éditions, Saint-André, 2003 et *Les esclaves de Bourbon, la mer et la montagne*, Karthala, Paris, 2003. Ainsi que de nombreux articles sur La Réunion et Maurice.

viande des bêtes abattues, les oiseaux qui dévorent les grains et les fruits, l'absence de port. Les hommes qui ont peuplé cette île ont débordé d'imagination pour tirer profit des atouts et surmonter les inconvénients.

De 1664 à 1714, les expériences agricoles librement tentées sont encourageantes mais l'île ne dépasse pas le stade de l'économie d'autosubsistance. Jusqu'au début des années 1810, une culture spéculative, destinée à la métropole lui permet de donner le jour à une économie de plantation originale, elle a du mal à satisfaire les besoins de la métropole, jouer son rôle de grenier à grains des Mascareignes et assurer la subsistance de l'ensemble de sa population. Elle vit à la fin du XVIII^e au rythme des crises de subsistance et des périodes d'abondance. En optant ensuite pour la fabrication industrielle de sucre à partir de la canne, son titre d'économie de plantation ne peut plus lui être contesté. Elle reste une terre de polyculture, cependant, les sucriers sont capables de s'orienter vers la monoculture.

LES PROUESSES D'UNE COLONIE DELAISSEE (1665-1715)

En matière agricole

Les premiers habitants, mal ravitaillés par la Compagnie Française des Indes Orientales, ne reçoivent d'elle aucune directive précise concernant l'exploitation de leurs concessions, sauf la mise en garde de confiscation en cas de non mise en valeur. De ce fait, ils se livrent à une petite agriculture et à un petit élevage, mais vivent surtout de chasse, de cueillette, de pêche. Délaiés par cette Compagnie qui tient à dépenser le moins possible pour eux, ils vivent dans un habitat précaire, sans confort, et sont souvent mal ou pas vêtus. Ils travaillent difficilement avec des outils rudimentaires de fabrication locale : haches, serpes, grattes, pioches, pics, bêches. Ils se pourvoient parfois d'esclaves auprès des forbans. Les dirigeants de la Compagnie qui visitent ou qui administrent Bourbon leur font porter la responsabilité de tous les manquements de cette société de marchands. Le chevalier de Ricoux, ingénieur de la Compagnie, écrit dans un mémoire en août-septembre 1681, qu'il ne faut leur accorder aucun crédit, car ils oublient facilement les mœurs civilisées. « Quand j'y passai la dernière fois, la plupart de ces misérables vivaient comme des nègres, tout nus dans les bois, ils avaient abandonné leurs habitations ». Le gouverneur Parat (1710-1715) dénonce leurs mœurs grossières, déréglées, parfois violentes. « Ce sont gens ramassés presque tous mutins, n'ayant jamais été disciplinés, peu de

religion et pour ainsi dire point du tout, débauchés aussi bien les femmes que les hommes... paresseux, enclins au vol ».

Au cours du premier demi-siècle de colonisation, les Bourbonnais cultivent le blé, le riz, le maïs, le bananier, la canne à sucre, la patate, le tabac, les légumes et élèvent les animaux – qui se trouvaient originellement sur leurs concessions – afin de couvrir leurs propres besoins et d'offrir « des rafraîchissements » aux navires de passage contre des objets manufacturés qui leur sont indispensables et surtout des étoffes. En 1709, 97 chefs de famille sur 108 sont agriculteurs et 169 propriétés sont effectivement consacrées à la culture. Sur 652 endroits cultivés, 16,8% sont affectés aux légumes, 16% à la canne à sucre, 15,1% au maïs, 14,7% à la patate, 13,4% au riz, 10,5% au bananier, 10% au blé et 3,5% au tabac. L'île produit 31.800 livres de blé, 112.250 livres de riz, 122.820 livres de maïs, 4.310 livres de tabac, 8.821 régimes de bananes et 50 livres d'aloès. La vigne fait l'objet de soin de la part de quelques colons : un à Saint-Denis près de la ravine du Butor et dix-huit à Saint-Paul. Le raisin récolté sert pour la table mais non pour fabriquer du vin. L'essai du gouverneur Parat de créer un vignoble en vue de faire du vin en 1713-1714 reste sans lendemain. Privés de vin et d'eau-de-vie, ils exploitent la canne à sucre pour fabriquer de l'alcool pour leurs besoins domestiques et les soins médicaux. Entre 1705 et 1709, le nombre de champs de cannes à sucre triple et passe de 31 à 106. Cette culture gagne les hauts de Sainte-Suzanne, de Sainte-Marie, de Saint-Denis, de Saint-Paul. La canne est utilisée d'abord pour fabriquer du vin de cannes ou fangourin, - mélange de jus de canne (extirpé à partir d'un appareil de fortune, le fangourin) et d'eau, puis de l'eau-de-vie de sucre ou arack – obtenu par distillation du vesou dans de rudimentaires alambics. Quand la Compagnie commence à ravitailler la colonie en alcool, elle envisage d'interdire la fabrication locale de fangourin et d'arack qui éloigne cette île de la tradition française (vin) et de la norme sucre et la maintient dans une espèce de sauvagerie. Cette production d'alcool assure la fortune de quelques colons à Saint-Paul et à Saint-Denis, mais elle n'est pas la seule source de revenus.

En matière d'élevage

L'élevage est la seconde occupation des habitants. En 1711, 87 familles sur 108 possèdent des bestiaux. Une certaine spécialisation par quartier se dessine : Saint-Denis a une préférence marquée pour les bovins, Saint-Paul pour les caprins et les ovins, Sainte-Suzanne pour les porcins. Cependant, les éleveurs eux ne sont pas spécialisés dans telle ou

telle variété de bétail. L'île compte en 1709, 1999 bœufs, vaches et veaux, 1530 cochons, 581 moutons, 4529 cabris, 146 chevaux et juments. De nombreux bœufs vivent à l'état sauvage. En 1716, la Royale Compagnie possède deux troupeaux sauvages, l'un au-dessus de Sainte-Suzanne et l'autre à Rivière Saint-Etienne. Une grave épizootie en 1708-1709 décime l'élevage et surtout celui de volailles.

Un secteur artisanal et commercial embryonnaire

Les charpentiers et menuisiers construisent les cases, les charrettes, les pirogues ou canots, les barriques à la demande des habitants. L'île compte aussi un potier, des maçons, un armurier. De la cire d'abeille récoltée dans les bois, les colons fabriquent des cierges pour l'église, des bougies, en mêlant la cire et le suif, le sel à la Grande Pointe entre le Boucan de Laleu et les Avirons.

Au début des années 1710, Bourbon n'a pas encore accédé à l'activité commerciale. A la mort de Louis XIV, elle écoule une infime quantité de produits, « un peu d'aloès et de faux benjoin, du tabac, quelques boisseaux de piment et de curcuma ou safran des Indes ». Délaisés par la Compagnie des Indes, ils se débrouillent pour survivre, ils ne voient pas l'utilité d'en produire plus qu'ils ne peuvent consommer pour le bien-être de ceux qui les dirigent ; ils n'ont aucun projet économique pour élargir le jeu d'échanges.

En 1715, les quelque 1500 Bourbonnais vivent encore repliés sur eux-mêmes. Cependant, la Compagnie n'est plus disposée à les laisser agir à leur guise. Elle veut transformer ce rocher qu'elle a jugé jusqu'ici à peu près inutile en une colonie de rapport. Elle force les Bourbonnais à adopter une culture spéculative. Le capitaine du navire le *Chasseur*, Dufresne d'Arse, accepte de transporter de Moka à Bourbon une soixantaine de caféiers. En 1717, un plan d'exploitation rationnelle de l'île est mis sur pied. La nouvelle Compagnie des Indes, héritière en 1719 de la Compagnie Française des Indes Orientales, ne compromet pas son exécution.

NAISSANCE D'UNE ECONOMIE DE PLANTATION ORIGINALE (1715-1810)

Le café : le premier socle

Trois gouverneurs s'illustrent dans le lancement de la nouvelle spéculation caféière : Beauvillier de Corchant, gouverneur jusqu'en 1723, Desforges Boucher mort en décembre 1725, puis Pierre Benoist Dumas

jusqu'en 1735. Le démarrage de la culture du caféier est lent, car les obstacles ne manquent pas. Il reste pendant quelques années au stade expérimental. La colonie souffre du manque de main-d'œuvre esclave mais en plus une partie est réquisitionnée pour les chantiers publics, le traçage des chemins, leur entretien, l'assistance des navires de la Compagnie. De plus, les colons ne sont pas experts en agronomie tropicale. Ils n'ont reçu aucune consigne sur l'art de planter, récolter, préparer, conserver, emballer le café. Ils craignent surtout qu'en s'adonnant à cette culture, leur concurrence soit mal supportée par les Hollandais, les Arabes et qu'elle suscite des représailles de leur part. Comme l'équipement de la colonie reste embryonnaire, le transport de la production est délicat. En 1725, il n'existe pas encore de chemin cavalier entre Saint-Paul et Saint-Denis. Le magasin général incendié en 1723 n'est pas encore remplacé trois ans plus tard, bien que les pierres aient été taillées.

Depuis la fin de 1722, les travaux de fortification ont cessé. Les essais d'introduction d'autres cultures spéculatives se sont soldés par des échecs. La nouvelle Compagnie prohibe même la culture de la vigne et de l'olivier, car elle ne tolère pas que la production coloniale concurrence celle de la métropole. Cependant, elle est favorable aux productions susceptibles de servir la métropole. Il est déjà clair que l'économie de plantation bourbonnaise ne doit pas se polariser sur une culture spéculative destinée à la métropole. Cette colonie est invitée à produire des matières premières agricoles pourvu qu'elles soient différentes de celles des agriculteurs métropolitains. La culture du cotonnier végète. Les plants de poivrier introduits de la côte de Malabar en 1723 ont péri. La situation économique de Bourbon reste décevante en 1725, mais la culture du caféier est bien lancée, même si les objectifs fixés n'ont pas encore été atteints. A la fin de 1723, l'île n'a que 100 000 plants de caféier au lieu de 300 000 prévus. De même, à la fin de 1724, elle exporte seulement 3400 livres de café au lieu de 250 000 promises deux ans plus tôt. Mais en 1726, 23 800 livres sont exportés en France, et en 1727, un peu plus de 100 000 livres, en 1731, 316 600 livres et en 1735, 895 872 livres.

Aux tâches agricoles générées par cette culture (déforestation en vue de l'extension des superficies cultivées, cueillette, séchage, pilage pour séparer la graine de la coque) s'ajoutent les activités annexes : la construction d'argamasses, la fabrication de sacs de vacoa, le transport jusqu'aux magasins de la Compagnie. Produire du café exige une abondante main-d'œuvre. En 1725, les esclaves représentent 55,8% de la population (1776 sur 3178 habitants), en 1732, ils constituent 73,3%

(5 500 sur 7 500 habitants). Le café impose aux colons des dépenses importantes. De 1727 à 1731 alors que la Compagnie achète 1 286 000 livres de café à 550 000 Livres, ils déboursent 1 250 000 Livres en achat d'esclaves et de marchandises. De 1729 à 1733, au moins 3484 esclaves ont été débarqués à Bourbon. Au début des années 1730, une habitation est viable avec douze esclaves. L'introduction de ces travailleurs n'est pas sans risque pour le devenir même de cette culture ; en 1729, la petite vérole apportée par les esclaves indiens emporte plus de 800 personnes à Saint-Paul et dans le quartier de Saint-Etienne. Les colons de Bourbon doivent faire face aux aléas climatiques. De 1730 à 1732, l'île traverse des années difficiles en subissant l'assaut des cyclones, des sauterelles ; en 1731, elle est au bord de la famine. Après une année calme en 1733, les pluies diluviennes et les inondations de janvier 1734 sont suivies de neuf mois de sécheresse. La Compagnie elle-même est obligée de lâcher ses esclaves pour qu'ils aillent se pourvoir leur nourriture. Des apports extérieurs de riz, de maïs, de blé sont alors épisodiquement nécessaires. Le café de Bourbon souffre de sa médiocre qualité. Sa saveur n'est pas aussi bonne que celle de Moka. Mal séché, il se conserve mal et arrive le plus souvent moisi en métropole. Quant au café indigène, il n'est guère apprécié. Le gouverneur Pierre Benoist Dumas a pour mission d'améliorer la qualité du café destiné à l'exportation. En 1730, la Compagnie réexpédie le café de Bourbon à Hambourg et en Hollande ; il n'est pas absorbé par le marché métropolitain à cause de sa mauvaise qualité. La réception d'un mémoire envoyé par le comptoir de Moka sur la manière de cultiver le caféier, de cueillir et de faire sécher les graines permet de faire évoluer les choses. En 1732, la Compagnie note que quoiqu'« il manque encore quelque chose à ce café, il lui a paru assez bon ». Le café de Bourbon est alors confronté à la concurrence de celui des Antilles. A la fin de l'année 1734, la Compagnie propose de refuser « comme marchand le café qui paraîtra défectueux » et de jeter à la mer le café dont la mauvaise qualité a été dûment constatée. En 1733, l'envoi s'effectue sous double emballage : une de natte, l'autre de toile (goni) importée de Moka ou de Pondichéry. Malgré la baisse du prix du café de 8 à 6 sols la livre à partir du 6 août 1732, la culture s'étend. Le nombre de planteurs passe de 305 à 329 de 1733 à 1735 et le nombre de caféiers de 1 332 670 à 1 456 200. La production qui est de 1 286 000 livres pour les années 1726-1731 s'élève à 2 250 000 livres de 1732 à 1735 (dont 572 950 livres pour 1735). La région Nord et Est de la colonie plus humide et à sols plus lourds est la plus productive. Sainte-Suzanne fournit 217 700 livres et Saint-Denis 130 800 livres. Ces deux quartiers rassemblent 51% des planteurs et fournissent plus de 72% de la

production. Saint-Paul (avec 75 700 livres) et Saint-Louis (avec 49 500 livres) assurent les deux 28% restants. Le caféier assure véritablement la réussite de quelques colons qui possèdent de grands domaines. En 1735, la superficie moyenne des exploitations est de 107 hectares (430 propriétaires possèdent 46 272 ha). Toutes les terres ne sont pas encore mises en valeur. Aussi, Guy André Dumesnil déclare à Saint-Denis 398 hectares en friche sur 404 et à Sainte-Suzanne 555 sur 570. 6% des 329 producteurs de l'île fournissent 274 000 livres de café (soit 47,8% de la production totale) et emploient 17,25% des 6 740 esclaves de la colonie. La marge de production de la colonie est encore importante, car en 1735, sur 1 456 200 caféiers 997 000 seulement sont en rapport (soit 68,46%). Il est exagéré d'attribuer à Mahé de La Bourdonnais l'augmentation de la production caféière prévisible après 1735.

Les spéculations secondaires

Comme la colonie doit toujours ravitailler les navires de passage et nourrir toutes ses bouches, elle ne doit pas négliger les autres cultures céréalières et vivrières de même que l'élevage. Elle ne peut concentrer toute son énergie sur le café. En 1735, sur les 430 habitants, 347 mettent leurs terres en culture. Parmi ces derniers, 71 pratiquent la monoculture du café et 276 (soit 79,5% des agriculteurs et 64% des détenteurs de terres) s'adonnent aux cultures céréalières et vivrières.

Le maïs, base de l'alimentation des esclaves, est la culture la plus répandue avec 1 072 600 livres (soit 524,5 tonnes) dont 47,5% fournie par Saint-Paul, 25,4% par Saint-Denis, 15,7% par Sainte-Suzanne et 11,4% par Saint-Louis.

Le riz est cultivé par 35% des agriculteurs qui livrent 212 200 livres (près de 104 tonnes) dont 56,6% par ceux de Sainte-Suzanne, région la mieux arrosée, 40% par ceux de Saint-Denis et 3,4% par ceux de Saint-Paul. Le blé vient bien dans la zone sous le vent, plus abritée et plus sèche. Il intéresse près de la moitié des 276 exploitants de la colonie qui ne produisent que 147 550 livres (72,15 t). 74,7% sont remis par les 73 planteurs de Saint-Paul, 18,7% par 41 de Saint-Louis, 5,1% par 14 de Saint-Denis et 1,5% par 4 de Sainte-Suzanne. La colonie rapporte également 90 110 livres de haricots (44 tonnes). 62,8% proviennent de 40 planteurs de Saint-Louis, 21% de 8 exploitants de Saint-Denis, 11,2% de 20 de Saint-Paul et 5% de Sainte-Suzanne.

Quatre exploitants s'appliquent à la culture du mil à Saint-Denis et fournissent 14 650 kg. Cette culture peu répandue à Saint-Paul et à Sainte-Suzanne est ignorée à Saint-Louis. Les pois ne concernent que

sept Saint-Paulois qui récoltent 1 800 kg. Les 1 557 260 livres de produits céréaliers et vivriers récoltés en 1735 ne reflètent pas la quantité réellement produite, car ils ne suffisent pas aux besoins des 9 900 habitants de la colonie (77 kg par an et par tête) et au ravitaillement des navires. Dès la fin de 1735, qui a été une année de sécheresse, le Conseil Supérieur s'attend à une production plus abondante notamment à Sainte-Suzanne où « il a été arrêté la construction d'un bâtiment de bois équarri de 36 pieds de long pour y recevoir le riz, maïs et autres vivres que ce quartier commençait à produire en abondance ». Quand le 18 juillet 1735, le Conseil Supérieur décide d'accorder un escompte du tiers au cinquième de leurs dettes aux habitants qui remettent certaines quantités de vivres aux magasins de la Compagnie, les récoltes dépassent les besoins de la consommation. Dès 1737-1738, on en vient à ordonner la destruction par jet à la mer des haricots restants en magasin. L'écoulement du café étant problématique, des cultures de remplacement sont promues. Le gouverneur Dumas tente d'acclimater la rhubarbe en 1729 (on en compte en 1731, 500 pieds), la cannelle dont un premier échantillon est exporté le 23 décembre 1730 en France et une caisse de 15 livres le 31 mars 1733. Le coton gagne du terrain. La Compagnie compte sur Bourbon pour ravitailler ses vaisseaux en gros bétail (bœufs, moutons, porcs) et animaux de basse-cour (dindes, oies, canards, pigeons, poulets). La reconstitution du cheptel à Bourbon après la maladie épidémique de 1729 et la fuite des animaux dans les bois faute de gardiens, est une œuvre de longue haleine. La plupart de ceux qui mettent leurs terres en valeur pratiquent l'élevage (334 cas sur 347). La colonie compte en 1735 au moins 11 000 têtes de bétail dont 33% de porcs, 25% de bovins, 25% de moutons, 17% de cabris. Les trois quarts des animaux sont concentrés à Saint-Paul et à Saint-Louis. Ne pouvant ou ne voulant étendre les plantations de café dans ce milieu à insolation intense, les habitants de ces quartiers ont du mal à changer leurs habitudes. Ils privilégient l'élevage afin de répondre comme autrefois aux besoins des équipages en « rafraîchissements ». Entre 1708 et 1735, l'augmentation du cheptel a été trop timide pour satisfaire aux besoins de toute la population. Sur 347 agriculteurs, 187 se consacrent à l'élevage bovin, 304 à l'élevage porcin, 129 à celui des ovins et 157 à celui des caprins.

Évolution de l'élevage à Bourbon de 1708 à 1735²

	1708	1735
Bœufs	2030	2620
Porcs	1486	3567
Moutons	581	2856
Cabris	4529	1869
Chevaux	131	
Total	8626	10 912
Nbre d'habitants	894	9 900
	9,6 an / p.	1,1 an / p.

Les méfaits de la concurrence

Comme le roi Louis XV est disposé à faciliter la vente du café des Antillais sur le marché français, lors de sa nomination, Mahé de La Bourdonnais reçoit des directeurs parisiens l'ordre d'aviser les voies à suivre pour améliorer la qualité du café de Bourbon, de lui trouver de nouveaux débouchés, de promouvoir d'autres cultures et de ne pas négliger celles des céréales et de grains qui se conservent généralement mal car maïs et blé sont piqués par les charançons. Il n'est plus alors question de réserver le marché métropolitain au café de Bourbon.

Le nouveau gouverneur encourage l'écoulement du café de Bourbon aux Indes. Toutefois, les envois effectués à la côte de Coromandel et au Bengale se vendent difficilement. Les résultats semblent un peu plus prometteurs vers la côte de Malabar et le golfe Persique. Mais Pondichéry s'étant plaint que La Bourdonnais ait été en relation directe avec le shah de Perse, les directeurs de la Compagnie lui enjoignent de limiter le commerce des îles au Mozambique, aux Comores et à Madagascar. Le café destiné à la Perse doit transiter par Pondichéry ou à Chandernagor. Les espérances suscitées par la Perse sont restées vaines.

Le café de Bourbon subit alors de plein fouet une crise provoquée par la concurrence des Antilles. En 1736, le roi enlève à la Compagnie son monopole d'introduction et de vente du café dans le royaume, obtenu en 1723. Les colons antillais ont désormais la liberté de vendre leur production en France. En août 1738, le café est acheté à 5 sols la livre aux producteurs. En ce qui concerne les cultures vivrières, patates, ignames, cambares, Mahé de La Bourdonnais ajoute le manioc pris au Brésil en 1740. Mais il n'a pas pu développer les cultures spéculatives susceptibles de remplacer le café : faute d'ouvriers capables de fabriquer

2 ADR, C°767 et C°770.

l'indigo, la culture de l'indigotier ne s'étend pas. Le premier esclave acheté en 1738 à Saint-Domingue spécialisé dans ce travail pour servir de moniteur est en marronnage dès 1740. Quelques planteurs s'intéressent à cette activité (Vignol, Calvert et Guyomar). Candos, habitant de l'île de France, envoyé à Bourbon pour la développer, s'établit à Sainte-Suzanne en 1741, mais il n'entreprend rien.

Le coton semble appelé à un meilleur avenir. Des plantations sont entreprises à Saint-Paul, par Desforges Boucher à Saint-Louis, par Gabriel Dejean à Saint-Pierre. Ce dernier projette d'établir une manufacture pour la confection de cotonnades. La livre de coton fixée à 4 sols en 1736 est portée à 5 sols en 1741. En 1743, il réclame quelques fileurs et tisseurs à Pondichéry ; malheureusement les dix-sept fileurs et tisserands envoyés refusent de travailler et de partager leur savoir-faire. En 1755, faute de métiers et de tisserands on ne peut fabriquer de la toile. Les moulins dont on se sert pour éplucher le coton sont des cylindres de bois. Un esclave peut égrainer trois livres par jour au petit moulin mais en se servant de ceux utilisés en Amérique, il aurait pu en rendre jusqu'à 10 livres et plus. Trente ans plus tard, Bourbon vend en Inde chaque année environ 100 000 livres de coton brut.

Au début des années 1740, Bourbon est dans une impasse. Pour obliger les colons à payer leurs dettes, la Compagnie ne ravitaille pas correctement la colonie. Elle veille à ce qu'aucun navire étranger ne vienne leur apporter quelque confort ; elle confisque tous les effets introduits en fraude et verbalise lourdement les contrevenants. Compte tenu des difficultés d'écoulement du café, La Bourdonnais tente de calmer le jeu et propose la liberté commerciale pour les Bourbonnais. En 1741, les directeurs parisiens autorisent les colons à armer des navires. Les quelques habitants qui prennent la mer rapportent des marchandises que les commerçants débitent à des prix élevés. Pour que les habitants n'extériorisent pas leur colère, le régime de liberté décrété le 30 mars 1745 valable jusqu'au 31 décembre 1750 est supprimé dès mars 1746. Cette décision n'a pas été prise par les dirigeants de la Compagnie sans contrepartie. Quand ils accordent la liberté de commerce aux Bourbonnais, ils décident de diminuer le prix d'achat de leur café. Celui-ci doit chuter à 4 sols en 1744 et à 3 sols l'année suivante. Ils les somment d'améliorer la qualité de leur produit. Après trente ans d'expérience, alors qu'ils ont au moins 1 500 000 caféiers en terre et en rapport, ils osent dire à ces colons que si le prix fixé ne leur convient pas, ils n'ont qu'à abandonner cette culture. La même Compagnie qui leur a imposé à coups d'arrêts répressifs cette culture leur conseille de faire marche arrière au début des années 1740, s'ils jugent insuffisant le prix

qu'elle leur propose. Ainsi, par l'intermédiaire du Conseil Supérieur, le 1^{er} décembre 1724, elle a ordonné la séquestration de toutes les terres concédées sur lesquelles il n'y aurait pas deux cents plants de café originaires de Moka. Son objectif est de les forcer désormais à accepter l'avalissement des cours sans manifester la moindre résistance. Ils auraient voulu que les Bourbonnais les considèrent comme des rapaces, qui les dépouillent de leurs biens, qu'ils n'auraient pas agi autrement. Cette décision reflète l'état d'esprit des dirigeants de la Compagnie et leur mépris des Bourbonnais. Elle a toujours répugné à leur envoyer des espèces. En échange des récoltes de café, de maïs ou de blé apportées aux magasins de la Compagnie, ils reçoivent les marchandises dont ils ont besoin. Les colons utilisent le café comme monnaie d'échange dans leurs transactions. Cette politique de la Compagnie gêne même le Conseil Supérieur. De juillet 1730 à décembre 1733, il reçoit moins de 65 000 piastres soit une moyenne de 20 000 livres par an, alors que la dépense du comptoir dépasse 135 000 livres.

Pour régler la question de la dette des colons envers la Compagnie, Mahé de La Bourdonnais décide de venir à Bourbon pour parlementer avec eux et établir un échéancier. Peu avant sa venue, il demande aux colons d'élire des députés par quartier avec lesquels il doit engager la discussion. Leurs dettes atteignant 1 320 000 Livres en numéraire, La Bourdonnais leur propose que les débiteurs lui versent la moitié en trois annuités de 220 000 Livres. Comme les revenus de la colonie en café s'élèvent en 1745 à 500 000 Livres et à 375 000 seulement les années suivantes, la somme exigée est excessive. Il paraît finalement judicieux d'échelonner leurs remises sur six ans, d'exiger d'eux 120 000 Livres par an et d'emprunter les 100 000 Livres restants chaque année.

Comme ce projet plaît aux colons, La Bourdonnais les invite le 4 août 1744 à rechercher des bailleurs de fonds et il se dit prêt à leur faire des avances sur sa fortune personnelle. Le 8 août, les députés ont trouvé une douzaine de prêteurs, mais n'ont rassemblé que 250 000 livres. Ils croient que le gouverneur leur avancera le reste comme promis. Malheureusement pour eux, il a déjà changé d'avis. Comme le bruit s'est répandu dans la colonie qu'il cherche son intérêt dans cette opération. La Bourdonnais est fort mécontent et ne veut pas apporter son aide à des gens qui n'ont pas confiance en lui. Il reste sourd aux appels de ses interlocuteurs et ne tient aucun compte de leurs excuses. Pour que la dette soit malgré tout remboursée, le 12 août 1744, il institue un bureau de régie pour la rentrée des dettes actives de la Compagnie. Il reçoit le pouvoir de contracter à 10% d'intérêt les emprunts jugés nécessaires pour rembourser la Compagnie en trois ans. Le salut des colons ne vient

finalement pas de Mahé de La Bourdonnais, mais des colons eux-mêmes. En 1741, lorsque ce gouverneur est allé débloquer Pondichéry pressé par les Marattes, des volontaires de Bourbon se sont portés avec zèle et empressement au secours de ce comptoir. Quand cette nouvelle parvient à Paris, le contrôleur général des Finances autorise la Compagnie à proroger jusqu'en 1744 le prix d'achat du café à 5 sols la livre. D'autres décisions guidées par le sentiment de gratitude patriotique donnent l'espoir aux colons qui cultivent le caféier.

Au moment où les hostilités reprennent avec l'Angleterre en avril 1745, la Compagnie décide de revenir aussi sur le contingentement des cargaisons du café à envoyer en France. Elle y expédie trois navires pour embarquer trois millions de livres. Le 28 octobre 1746, quand les troupes et les volontaires réussissent à délivrer Madras, le Conseil d'Etat rétablit au profit de la Compagnie des Indes le monopole dont elle a joui de 1723 à 1736. Mahé de La Bourdonnais engage les colons à produire suffisamment de vivres pour leurs propres besoins, à devenir le grenier à grains de l'île de France et à ravitailler les escadres qui y relâchent.

Comme les colons ne sont pas décidés à limiter les plantations de caféiers de leur propre chef, mais au contraire, misent sur leur extension pour leur assurer à terme de meilleurs revenus, la Compagnie décide de contingerter les quantités exportées. Le 28 novembre 1742, le commandant de Bourbon André d'Héguerty fait adopter par le Conseil Supérieur de la colonie un arrêté interdisant toute nouvelle plantation et nomme des commissaires chargés de constater le nombre de plants existants. Une amende de 200 livres est prévue pour les contrevenants. A partir du 19 novembre 1743, la Compagnie plafonne ses achats à 1 600 000-1 800 000 livres ; les Bourbonnais doivent écouler comme ils l'entendent et là où ils peuvent leur surplus. Elle parvient à entamer l'optimisme de ces colons. Leur production chute de moitié en 1749 avec 1 200 000 livres et en 1765 à 1 170 000 livres. Il faut attendre la rétrocession de la colonie au Roi pour que cette production se redresse. L'arrêt du 13 août 1769 en supprimant le privilège exclusif de la Compagnie favorise la relance de cette activité. La production atteint 2 000 000 livres en 1772, 2 000 000 à 2 500 000 entre 1778 et 1785 et 3 068 100 à 3 337 000 livres en 1787-1788. Elle progresse même à Saint-Paul.

Les succès de l'époque royale

La première économie de plantation bourbonnaise est dès les années 1740 originale, car elle ne se limite pas à développer une culture

spéculative pour les besoins de la métropole ; elle tente avec plus ou moins de succès de cultiver d'autres plantes destinées au marché métropolitain et elle exporte surtout en île de France des céréales. A la fin du siècle, elle commerce même avec l'Inde et les Etats-Unis. Les administrateurs royaux (1767-1789) n'ont pas une autre vision de Bourbon. Pour décider les colons à ne pas se polariser sur le café, La Bourdonnais décide que le vin et les autres marchandises provenant des magasins de la Compagnie ne seraient échangés qu'en céréales. En 1771, après avoir assuré leur subsistance, les habitants de Bourbon sont capables de fournir aux magasins de la Compagnie 400 000 livres de riz, 2 800 000 livres de maïs, 3 000 000 livres de blé.

La culture du manioc est négligée jusqu'en 1771. Le maïs, les légumes, quelques herbages restent les principales productions de l'île servant à la nourriture des esclaves. Les administrateurs royaux, Bellecombe et Crémont demandent aux colons de planter tous les ans un champ de 25 pieds de manioc pour pouvoir donner chaque jour, un repas d'une livre de manioc à chaque esclave et l'autre en maïs. Chaque trimestre, ils doivent effectuer une déclaration de la quantité de plants de manioc possédés et des inspecteurs doivent vérifier leur déclaration. Les contrevenants doivent acquitter une amende de 100 livres au profit de la Caisse de commune. Cette disposition porte ses fruits. A la fin du XVIII^e siècle, tous les quartiers de l'île produisent du manioc.

Les céréales occupent la majeure partie des sols de l'île. Le maïs fait l'objet de la plus grande attention des colons car les maîtres doivent donner deux à trois livres par jour à leurs esclaves. Dans les années 1779-1783, les recettes de maïs aux magasins du Roi sont supérieures à 7 150 000 livres avec une pointe de 9 600 000 livres en 1779. En 1787-1788, elles oscillent entre 3 165 000 livres et 3 346 000 livres.

Le blé est cultivé partout, mais celui de la côte sous le vent a une excellente réputation. Il est suivi par celui de Sainte-Suzanne. En 1787-1788, les magasins du roi reçoivent de 4 000 000 à 4 300 000 livres de cette denrée, dont près de 2 500 000 de Saint-Pierre - Saint Louis, 1 000 000 de Saint-Paul - Saint-Leu, 800 000 à 900 000 de Sainte-Marie - Sainte-Suzanne. Les terres de la rivière d'Abord sont capables de fournir 4 à 5 000 000 livres par an et celles de Sainte-Suzanne 1 000 000 livres. Le riz cultivé en culture sèche dans le Sud et en culture irriguée dans les régions inondées de la côte Est et auprès de l'étang de Saint-Paul se conserve bien, grâce à sa paille. Les recettes de riz oscillent en 1787-1788 entre 5 500 000 livres et 7 400 000 livres, dont plus de la moitié livrée par Saint-Benoît et Saint-André. Bourbon produit aussi un peu d'avoine et d'orge destiné à l'élevage des chevaux.

Les haricots représentent la culture de prédilection des habitants pauvres de Saint-André. Les pois du Cap qui servent à la nourriture des soldats et des esclaves constituent une ressource importante pour Saint-Paul, le Repos Laleu et Saint-Denis.

Les épices (muscade, girofle) restent à un stade expérimental. Cependant, à la fin de la période royale, grâce aux soins de Joseph Hubert, ses premiers résultats sont encourageants. La première muscade est récoltée en 1785. En 1787, 14 livres d'épices sont exportées, notamment du girofle.

Les soubresauts de l'époque révolutionnaire et de l'Empire

A l'époque révolutionnaire, l'agriculture Bourbonnaise oscille entre libéralisme et dirigisme. En 1791, les représentants des habitants à l'Assemblée coloniale condamnent l'ancienne obligation qui leur a été faite de verser leurs grains aux magasins du Roi, les prix d'achat modiques fixés par les administrateurs et les prix élevés des produits importés. La Constituante a supprimé le privilège de la Compagnie par les décrets des 3 avril et 3 mai 1790 et accorde à tous les Français la liberté de commerce dans les pays au-delà du Cap Bonne Espérance. L'Assemblée coloniale de Bourbon veut que l'Assemblée Nationale permette qu'au moins les ventes soient librement reçues en temps de guerre faute de denrées de la métropole. La Législative s'occupe peu des questions du commerce colonial. Au début des hostilités avec l'Angleterre, la Convention décrète le 19 février 1793 que tous les bâtiments chargés de marchandises des Grandes Indes pourraient débarquer dans les ports de la République pendant toute la durée de la guerre de même que les vaisseaux apportant des denrées des îles de France et de Bourbon.

Les options libérales de la colonie sont favorables au développement des cultures spéculatives. Café et surtout coton progressent aux dépens des céréales. Cependant, Bourbon ne peut négliger les productions alimentaires de base. Les premières années de la Révolution sont marquées par une succession de périodes de sécheresse et de pluies brutales qui affectent sérieusement les cultures vivrières. Au milieu de 1791, la sécheresse entraîne une diminution de la récolte des blés de la zone au vent. En 1792, dans la deuxième quinzaine de février des pluies abondantes puis de forts vents frappent le maïs de la région au vent. Puis, deux mois de sécheresse détruisent les plantations entre Saint-Paul et Saint-Louis. Les menaces climatiques déchaînent parfois la spéculation. Stockage et accaparement compromettent la subsistance publique.

Fin 1792-début 1793, l'épidémie de petite vérole à l'île de France provoque la rupture des relations entre les deux îles, la raréfaction des marchandises de première nécessité importées et la montée des prix. Les forces politiques interviennent pour réglementer le marché alimentaire. L'Assemblée coloniale garantit aux planteurs la liberté totale de disposer à leur gré de leur récolte de blé. Il est interdit de vendre du pain sans patente. Il revient aux municipalités de surveiller la fabrication et la commercialisation du pain. La menace de guerre, les mauvaises conditions climatiques, la petite vérole de 1792 confortent Duvergé dans son intention de promouvoir les cultures vivrières et de se conformer à la tradition de « grenier à grains des Mascareignes ». L'ordonnateur souhaite protéger les planteurs contre la tyrannie des négociants et des spéculateurs. Il intervient au niveau de la fixation des prix, de l'approvisionnement du public en pain. Il doit avancer du blé au boulanger, assurer les besoins des hôpitaux, des troupes, des matelots, veiller à ce qu'il y ait suffisamment de maïs pour les esclaves de la commune et du bloc et prévoir le blé nécessaire aux semailles.

La faiblesse de l'élevage local est un argument pour le maintien des terrains communaux. Le manque d'argent contrarie l'aménagement d'un port.

En 1794, la réussite de la culture du caféier se confirme. L'effort porte également sur le muscadier : en avril 1791, Duvergé, a rapporté 200 plants de l'île de France et il en réclame d'autres. Café et coton progressent au début de la période de révolution selon les estimations d'exportation établies en 1793, le café sorti varie entre 30 000 et 50 000 balles, soit une progression de 27% par rapport aux années 1787-1788. Quant au coton, il oscille entre 3 500 et 5 000 quintaux, soit une hausse de 35 à 50% par rapport à la même période.

La rupture des liens avec l'île de France en 1792 entraîne la raréfaction et la hausse de tous les produits d'importation. La colonie manque de riz, de sucre, de sel et de produits industriels : huile à brûler, toile bleue pour habiller les gardes de police, médicaments, huile d'olive, cire à cacheter.

Le développement des cultures spéculatives (notamment le coton) aux dépens des terrains communaux et des cultures vivrières se confirme. Les responsables politiques craignent que l'île souffre de famine. Si la doctrine officielle est le libéralisme, les autorités interviennent pour garantir la production vivrière. Au début de l'année 1793, Bourbon expédie à l'île de France un peu plus de 216 000 livres de blé et met en péril son propre approvisionnement. Théoriquement, elle dispose d'assez de blé pour vivre jusqu'à la prochaine récolte, mais il se trouve dans les

magasins de Manapany et appartient à la société Dejean Hilaire et Rougemont qui réclame une augmentation de son prix. Le riz manque partout et la récolte du maïs s'annonce mauvaise. La crise de subsistance entraîne l'abandon du dogme libéral et le recours au dirigisme économique.

La guerre provoque une relance de la culture du blé dans la zone au vent. De la fin novembre 1794 à janvier 1795, les magasins de la République sont presque en rupture de stock de maïs. La situation est identique pour le blé à cause des mauvaises conditions climatiques et du prix insuffisant de 52 L. fixé par l'Assemblée coloniale. A la fin janvier 1795, un cyclone frappe la colonie et cause de gros dégâts aux cultures ; elle ne peut plus être généreuse envers sa voisine. Deux autres coups de vent les 13 mars et 9-10 avril 1795 jettent la désolation dans les deux îles. Une partie des maïs épargnés par la sécheresse est perdue. A Saint-Leu, la récolte de riz est totalement ruinée. A Sainte-Marie celle du maïs ne peut être supérieure au quart d'une récolte ordinaire. Les autorités adoptent une série de mesures visant à imposer ou à renforcer leur contrôle sur la production et la commercialisation des produits de premières nécessité : obligation de l'élevage et de la plantation des cultures vivrières, fixation du prix des grains et interdiction de les exporter, réquisition du maïs, surveillance de la fabrication du pain. Amendes et sanctions sont prévues pour ceux qui fraudent sur les grains. L'île s'engage aussi bien à Madagascar qu'en Europe et aux Etats-Unis dans une politique d'ouverture commerciale.

En 1796, la désaffection des colons pour le blé et leur attirance pour le coton horripilent les autorités. Une commission de subsistance de trois membres renouvelables par tiers tous les quinze jours est créée le 13 avril 1796, afin de rendre compte chaque quinzaine de l'état des approvisionnements. Le premier souci des autorités est d'obliger les habitants à planter tous les grains fournis pour semence, de les encourager à intensifier leurs cultures vivrières et de contrôler leurs récoltes. Celles-ci doivent être versées totalement aux magasins de la République sous peine d'amende. L'exploitation du blé ou du maïs est interdite.

A la fin de l'année 1796, la situation vivrière se redresse. La récolte de blé s'avère satisfaisante. Le 29 novembre 1796, la colonie peut exporter à l'île de France 100 milliers de blé et le 15 mars 1797, 50 autres. La crainte de manquer de vivres s'éloigne. Jusqu'au début de l'année 1799, l'approvisionnement de l'île en vivres reste satisfaisant. Les habitants sont sûrs d'écouler leurs productions auprès de l'Etat et l'ordonnateur peut mieux contrôler les circuits de distribution. Mais

quelques mois plus tard les difficultés ressurent. Les planteurs de blé du Sud découragés délaissent cette culture. Dans la région au vent, la chasse doit être donnée aux escargots qui s'attaquent à toutes les cultures. La sécheresse affecte à nouveau la région sous le vent. Le cyclone du 7 mars 1799 occasionne un dégât général. En juillet, la situation est catastrophique. Le 2 juillet, le Comité interdit la sortie du blé du canton Sud, sauf pour l'approvisionnement de Saint-Denis et décide la remise en vigueur des lois prohibant l'exploitation des blés de La Réunion. On en revient au dirigisme économique. La répartition est strictement surveillée. Le 7 septembre, le Comité exige un effort particulier pour limiter le gaspillage des ressources de viande. La relance de la production est encouragée. Au cours du second semestre de 1799, quatre à cinq mois de sécheresse frappe les cultures. Les cyclones dévastateurs qui suivent en février 1800 n'arrangent rien.

Jusqu'au milieu de l'année 1800, la colonie est confrontée à la dernière crise de subsistance de l'époque révolutionnaire. En juin 1800, l'exportation vers l'île de France recommence et les habitants peuvent vendre librement l'excédent de leurs récoltes.

LE RENOUVEAU DE L'ECONOMIE DE PLANTATION (1810-1848)

La canne : l'arme de l'industrialisation

Les années 1806-1807 sont particulièrement éprouvantes pour l'agriculture. Cyclones, avalasse, sécheresse réduisent les espoirs des habitants dans tous les secteurs. Cafésières et girofleries sont durement affectées et sont souvent à reconstituer. Lorsqu'en 1815, l'Angleterre décide de garder Maurice et de rétrocéder Bourbon au roi de France, cette dernière colonie devient une escale française dans l'océan Indien et n'a plus à jouer le rôle de « grenier des Mascareignes ». Comme la France ne possède plus Saint-Domingue, son principal fournisseur de denrées coloniales, notamment de sucre (86 000 tonnes) et comme la Martinique et la Guadeloupe n'en fournissent qu'un peu plus de 18 000 tonnes, les colons de Bourbon ont une place à prendre sur le marché métropolitain, d'autant plus que les expériences tentées en France depuis le blocus continental de 1806 pour produire du sucre de betterave n'ont guère été jusqu'ici satisfaisantes. Quelques Bourbonnais (Savarian, Montrose, Dioré, Florance, Joseph et Charles Desbassayns, Boiscourt, Ferdinand Pajot, Fréon, Féry, Diomat, Caradec...) décident de se lancer dans la production industrielle du sucre au début des années 1810 après l'essai de Laisné Beaulieu en 1783 à Saint-Benoît transformant ainsi cette île à

vocation agricole en une île à vocation industrielle. En envoyant à Maurice un agent, Lesci Boucot, ancien sous lieutenant d'artillerie, pour lever des plans d'usines sucrières, il ne s'agit pas pour les Bourbonnais de copier à l'identique le modèle mauricien, mais de le dépasser et de l'améliorer. En opérant ce choix mûrement réfléchi, les Bourbonnais veulent œuvrer pour que leur balance économique ne soit pas déficitaire, disposer d'un atout supplémentaire pour afficher leur présence sur l'échiquier économique national et resserrer leurs liens avec la métropole. Après l'épisode révolutionnaire, les velléités d'indépendance et le passage sous la domination anglaise, l'heure n'est plus aux errements. Fabriquer du sucre ne peut être analysé comme une simple opportunité économique. Pour tous ceux qui se sentent français, il s'agit de montrer leur utilité dans la maison France et par conséquent de s'ancrer dans l'ensemble français. Le sucre est un marqueur identitaire. Sa production n'a pas été comme le café, imposée par la métropole aux colons ; au contraire, les Bourbonnais sont à l'origine de ce choix et doivent en assurer les conséquences en assurant eux-mêmes le transport du sucre jusqu'en France et en luttant contre la concurrence des betteraviers. Ils produisent, en 1825, 2 000 t de sucre, en 1830, 7 000 t, en 1833, 20 000 t et en 1836, 45 000 t.

Les acteurs économiques des années 1810 ne sont pas ceux de 1715 ; les plus aisés notamment sont de plus en plus ingénieux et sont capables de s'organiser pour écouler leur production sur le marché métropolitain. Certains ayant voyagé, sont au courant des technologies nouvelles, mettent au point des méthodes d'exploitations plus efficaces et font entrer leur île dans l'ère de la révolution industrielle en utilisant des machines à vapeur. Ils n'hésitent pas à s'endetter pour réussir dans cette voie et courent ainsi de gros risques (faillites et disparitions). Sur son habitation de Bel-Air (Sainte-Suzanne), Joseph Desbassayns adopte le principe ancien des cultures alternes ou principe de l'assolement et l'adapte à la canne qui demeure en place plusieurs années. Ses cinq cents hectares sont divisés en huit parts dont quatre en cannes de différents âges et quatre en couverture de pois lesquels laissent après leur récolte une quantité importante d'humus et enrichissent le sol en azote. Les quatre premières parts reviennent aux cannes de différents âges : la première part en petites cannes, la 2^e part en grandes cannes, la 3^e en premières repousses, la 4^e en deuxièmes repousses ou filées. La plantation s'effectue en juin-juillet dans les terres maigres, en août-septembre et même en octobre dans les terres grasses, sinon le jus serait trop aqueux. La colonie ne disposant pas d'un fort cheptel (en 1815 3 266 chevaux, 1 537 mulets, 1 367 bœufs et 184 ânes), les terres ne peuvent être

suffisamment fumées. La rotation des cultures avec repos périodiques des sols préconisée par Joseph Desbassayns est la seule méthode capable de préserver la fertilité des sols.

Cette plante est exigeante en eau. Une quantité de pluies annuelles de 1 500 mm est idéale. Là où elles manquent, l'irrigation est une nécessité. La plaine du Gol (à Saint-Louis) est irriguée à partir de 1827 par le canal Saint-Etienne. La production de sucre sur les 4 260 ha de canne en 1820, Sainte-Marie (1 440 ha) et Sainte-Suzanne (875 ha) couvrent 2 315 ha, soit 54,3% de la surface vouée à cette plante. Ailleurs, elle couvre entre 140 et 400 ha, sauf à Saint-Joseph (8 ha) et Saint-Leu (45 ha). Sainte-Marie et Sainte-Suzanne fournissent 2400 t de sucre soit 53% de la production de toute l'île.

La résistance des autres cultures

Cette mutation économique qui débute dans les années 1810 exige une extension des superficies cultivées en canne. Bourbon est plus que jamais une économie de plantation. Le principal produit exporté en métropole devient le sucre. Cette évolution s'effectue au moment où la pratique de l'esclavage est remise en cause. Cependant, l'abolition de la traite par la France en 1817 n'entame pas la détermination des colons de Bourbon à faire perdurer ce système. Comme leur besoin de main-d'œuvre s'accroît puisqu'il faut continuer les anciennes spéculations, étendre les superficies cultivées et faire fonctionner l'usine, ils font entrer clandestinement des esclaves jusqu'au début des années 1830 avant de recourir à des travailleurs munis d'un contrat d'engagement, indiens d'abord à partir de 1828, chinois et africains ensuite dans les années 1840.

En 1820, 24,5% de la superficie totale de l'île est exploitée (42 761 hectares sur 174 407). Les cultures céréalières et vivrières couvrent 69,8% de la superficie agricole utilisée – dont 63,1% pour les premières (maïs 56,1%, blé 4,1%, riz 2,9%) et 6,7% pour les secondes (manioc 2,3%, patates 2,5%, pois 0,9%, grains 0,3%, songes 0,4%, ambrevades 0,3%) – et les cultures spéculatives 30,2% (canne 10%, caféier 10,2%, giroffier 8,1%, cotonnier 1,7%, cacaoyer et muscadier 0,2%). Au premier rang des produits vivriers figurent les patates, culture peu exigeante en main-d'œuvre avec 1068 ha. Les plus gros quartiers producteurs sont Saint-Benoît (600 t), Sainte-Marie (340 t), Saint-Paul (300 t), Sainte-Suzanne (90 t). Ailleurs, les récoltes sont inférieures à 100 t. Au second rang, on trouve le manioc avec 991 ha qui domine dans la zone au vent : Sainte-Suzanne en produit 400 t,

Sainte-Marie 180 t, Saint-Paul 150 t, Saint-André 100 t et Saint-Denis 50 t. Les pois du Cap sont plus présents dans la région sous le vent.

Le blé reste l'affaire des quartiers Saint-Pierre (1028 ha) et Saint-Louis (500 ha) qui totalisent 86,5% des superficies consacrées à cette plante. Saint-Leu ne lui consacre qu'une centaine d'hectares. Faute de moyens pour le conserver et de débouchés sûrs, Saint-Paul l'abandonne. La culture du riz est déjà en net recul. Cette dernière est de plus en plus importée de Madagascar, de Coromandel et du Bengale. Après les intempéries de 1806-1807, les épiceries sont reconstituées. Le girofler est toujours prisé par les habitants de la région au vent (Sainte-Suzanne 1500 ha, Sainte-Rose 625 ha, Saint-André 910 ha, Sainte-Marie 196 ha, Saint-Benoît 150 ha). Les autres quartiers lui consacrent moins de 16 ha. La production est irrégulière : 466 t en 1820, 168 t en 1821, 297 t en 1822. Les cours sont bons ; les Américains l'achètent jusqu'à 8 F le kg. Le muscadier ne suscite pas l'engouement. Il lui est réservé peu d'espace : 10 ha à Sainte-Suzanne et 2,5 ha à Saint-Benoît, pour une production de 500 à 550 kg entre 1823 et 1825. Les autres épices – poivre, cannelle, gingembre, cardamome, ravensara – servent à la consommation locale.

Après les dégâts causés par les intempéries de 1806, la colonie n'est pas prête à tourner le dos au caféier. Au total, 4 324 ha lui sont dédiés et 1 948 tonnes sont produites. Le café reste le premier produit exporté. Il représente 36,7% de la valeur de l'ensemble des productions. Trois variétés sont alors cultivées à Bourbon : le moka, le myrte, le leroï.

L'extension de la culture de la canne n'entraîne pas une révolution des techniques agricoles. Les colons Bourbonnais tardent à employer la charrue. Une commission agricole réunie le 1^{er} mai 1819 sur le terrain de M. de Langlard a bien expérimenté deux types de charrue ; mais ces essais n'ont pas suscité leur enthousiasme. Les esclaves continuent à creuser le sol à la pioche. La réticence des habitants peut s'expliquer par le fait qu'une charrue avec un attelage de quatre bœufs et un mulet évide un trou de huit pouces alors qu'une fosse de canne doit en mesurer douze et parce qu'ils ne veulent pas voir naître un groupe trop important d'esclaves à talent utiles pour entretenir les animaux de trait : charrons, forgerons, bourreliers.

De 1810 au début des années 1820, la manipulation de la canne est réalisée dans des ateliers encore rudimentaires construits par l'habitant. Après avoir été adoptée en 1817 par Charles Desbassayns au Chaudron, la machine à vapeur fait des émules. (Mais tous les sucriers ne remplacent pas leurs moulins à bras, à manège, à eau par des machines à vapeur). Les techniques d'extraction du sucre se perfectionnent et les ateliers cèdent la place à de véritables usines.

En 1827, la superficie agricole utilisée croît de 52,2% par rapport à 1820. Un peu plus 22 000 hectares supplémentaires sont mis en culture. 65 000 hectares sont maintenant exploités sur 174 407 ha (soit 37,3%). Cultures céréalières et vivrières occupent 65% de l'espace. L'extension des superficies consacrées à la canne à sucre pour les besoins de l'industrie sucrière nécessite une abondante main-d'œuvre. La population esclave augmente grâce à l'introduction clandestine de nouveaux immigrants. De 50 000 en 1804, elle passe à 64 447 en 1826 et à 71 000 en 1830. Comme la colonie doit assurer sa subsistance, les cultures vivrières progressent davantage que les cultures céréalières. Ces dernières occupent 44% du sol cultivé (28 840 ha) et les vivres du pays 21% (13 700 ha). La production de vivres enregistre une augmentation en sept ans de 179% (passant de 3409 t à 95 217 t). D'après les statistiques officielles, l'évolution de la surface cultivée ne profite pas à tous les quartiers. Les communes de l'Est - Sainte-Marie, Sainte-Suzanne, Saint-André - connaissent un recul de 33 à 39% de leurs superficies mises en culture, de même que Saint-Paul (- 29,4%). Dans les quartiers de l'Est, la régression concerne la culture de girofle et du café (les terres consacrées au girofler reculent de 1 500 ha à 580 ha à Sainte-Suzanne et celles vouées au caféier passent de 840 ha à 619 ha à Sainte-Marie. La surface cultivée en canne progresse de 4 260 ha à 8 241 ha, mais cette plante ne s'installe pas sur toutes les terres libérées. Les parties hautes des habitations autrefois réservées aux épices ne lui convenant pas, si elles ne retournent pas à la friche, elles ne semblent pas à cette date être couvertes d'arbres en rapport.

A Saint-Paul et à Saint-André, la culture de céréales est en désaffection ; à Saint-Paul, 375 ha de cotonniers disparaissent aussi des statistiques. La forte augmentation du sol cultivé à Saint-Pierre (de 3 877 ha à 12 870) et à Saint-Louis (de 4 987 ha à 12 063) profite surtout aux cultures céréalières et vivrières. A Saint-Pierre, les superficies en céréales qui s'élèvent à 2 862 ha en 1820 atteignent 7264 ha sept ans plus tard et celles en vivres croissent de 202 ha à 3 750 ha. La canne n'occupe encore qu'un faible espace de 500 ha dans chacun de ces deux derniers quartiers. Le quartier Sainte-Rose est assez singulier ; le girofle est principalement concerné par l'accroissement de la superficie cultivée. Alors que dans ce quartier, la superficie agricole utilisée enregistre une poussée de 122% (de 1 938 ha à 4 300 ha), la culture du girofle bondit de 268% (de 625 à 2 300 ha).

A la fin des années 1820, on semble assister à un début de spécialisation des terrains. Si en 1820, les céréales dominent partout, en 1827, elles n'apparaissent dans les statistiques à Saint-Denis, Sainte-

Marie et Sainte-Suzanne. Elles se développent considérablement dans les communes faiblement arrosées de l'ouest et du sud (Saint-Paul, Saint-Louis, Saint-Pierre) qui détiennent 69% de la superficie céréalière de la colonie, 19 997 ha.

Evolution de la superficie céréalière à Saint-Paul, Saint-Louis et Saint-Pierre de 1820 à 1827³

	Saint-Paul	Saint-Louis	Saint-Pierre
1820	1 027 ha	3 825 ha	2 842 ha
1827	5 000 ha	7 703 ha	7 294 ha

Les sucriers incitent les propriétaires terriens à cultiver la canne et leur proposent de traiter leur récolte pour la moitié du produit. Cette solution se heurte à deux obstacles : le manque de moyens de transport et d'un bon réseau de communications et l'obligation de récolter suffisamment de vivres. Aussi le nombre d'usines croît-elle dans la colonie. Là où la canne progresse, les vivres progressent aussi. C'est le cas à Saint-Denis, Sainte-Marie, Sainte-Suzanne, Saint-Benoît, Saint-Leu. Les vivres gagnent surtout les hauts, sauf à Sainte-Suzanne.

En 1820, il existe trois gros producteurs de café : Sainte-Marie, Saint-Denis, Saint-Louis, Saint-Paul, qui concentrent 42% de l'espace accordé à cette plante (2090 ha). De 1820 à 1825, le café enregistre une chute de 50% de son prix (de 2 F 30 à 1 F 15 la livre) et une baisse de rendements de 40% (450 kg par hectare en 1820 – soit une production de 1 948 t pour 4 323 hectares cultivés – et 270 kg par hectare en 1827 – soit une production de 2 440 t pour 8 909 hectares). Il n'apparaît plus comme une culture spéculative rentable. L'introduction de nouvelles semences du Yémen permet de régénérer les cafétérias de Saint-Leu. Bourbon n'est pas au bout de ses peines. Les cyclones de 1829-1830 endommagent cafétérias et girofleries. Après les intempéries, un champignon épuise les arbres.

Si en 1820, les épices sont l'affaire de Sainte-Suzanne avec 1500 ha de girofleries, de Sainte-Rose et de Saint-Joseph avec 625 ha chacune, en 1827, la culture des épices se concentre à Sainte-Rose (2 300 ha) et Saint-Benoît (1525 ha) ce qui représente 76,6% des plantations de girofleries de la colonie. En fait, Sainte-Suzanne n'a pas tourné le dos à cette spéculation, car de 1831 à 1835, elle consacre encore un peu plus de 500 ha aux épices. Le recul est net dans les années 1840, car il ne lui reste alors qu'une soixantaine d'hectares.

3 AD6, 6M1311-1312.

Différents facteurs brisent ensuite l'équilibre qui se dessine à la fin des années 1820 : l'épuisement des terres faute de fumure et de repos, les maladies qui réduisent la production de céréales au tiers de 1827 (15 424 t) à 1845 (4 136 t) ; les cyclones de 1829, 1830, 1834 et les maladies sont à l'origine de la chute de 80% de la production caféière entre 1827 (2 440 t) et 1848 (426 t). Les cultures vivrières enregistrent un recul de 25,9% et les cultures céréalières de 34,4%. Entre 1827 et 1845, le caféier libère 4 446 ha, le giroffier 2677 ha soit un total de 7 123 ha. Même les vivres du pays sont en recul. Toutes ces remises en cause et ces échecs ne suffisent pas à expliquer le succès de la canne à sucre. Celle-ci occupe 8 241 ha en 1827, 14 530 en 1836 (soit une progression de 36,3%) et 23 584 ha en 1845 (soit une nouvelle hausse de 62,3%). La canne progresse aussi sur les terres en friches. La baisse du prix du girofle, l'insuffisante reprise des cours du café jouent en sa faveur. D'une manière générale, les sucriers accroissent leurs surfaces cultivées en canne afin de bien approvisionner leur sucrerie. Pour ceux qui se sont endettés pour créer leur unité de production, l'avenir est incertain. Il suffit de quelques aléas climatiques pour provoquer une mauvaise récolte et rendre impossible le remboursement de la somme empruntée. Après la prolifération des usines sucrières dans les années 1810 et 1820, la décrue s'amorce après les coups de vent des 27 mars et 4 avril 1830 et la diminution du prix du sucre. La canne progresse en superficie de 1827 à 1845 de 210,4% (de 8 241 ha à 23 584). L'évolution de la quantité de sucre est plus spectaculaire ; elle gravit à 299% entre 1827 et 1843 (de 7 607 t à 30 185 t). Au total, 23 584 ha sont mis en valeur dans 105 habitations pour faire fonctionner les sucreries. Les 660 habitations caféières couvrent 4 463 ha. L'augmentation de la superficie vouée à la canne n'entraîne pas en 1845 une augmentation de la superficie agricole utilisée qui diminue de 4,55% (de 65 387 ha à 62 411). La canne occupe 41% des superficies exploitées et procure 79% des produits nets. Les techniques culturales ne s'améliorant pas, les rendements à l'hectare ne peuvent évoluer à la hausse. La progression de la production de canne est due à l'augmentation des superficies cultivées et à l'amélioration des techniques de fabrication du sucre par l'ingénieur Wetzell.

Les progrès à l'usine permettent d'accroître les produits de plus de 50%. En 1845, 29 936 tonnes de sucre ont été fabriquées. Les plus gros quartiers producteurs qui dépassent 2 000 t de sucre sont : Saint-Pierre avec 8 100 ha de cannes et une production de sucre de 8 000 t (soit 26,7% du total de la colonie et un rendement assez faible par hectare de 0,98), Sainte-Marie qui réalise 3 580 t de sucre avec 1 030 ha (soit 11,9% de la production globale et le rendement le plus élevé de 3,46),

Sainte-Suzanne 2 500 ha et 3 381 t (soit 11,3% de la production et un rendement de 1,35), Saint-Paul 1 843 ha et 3 000 t (soit 10% et un rendement de 1,63), Saint-André 2 846 ha et 2 975 t (soit 9,9% et un rendement de 1,04), Saint-Benoît 1 000 ha et 2 500 t (soit 8,35% de la production et un rendement de 1,56). Puis viennent les quartiers qui fabriquent entre 1 200 t et 1 650 t : Sainte-Rose (900 ha – 1 650 t), Saint-Louis (1 230 ha et 600 t), Saint-Joseph (1 700 ha – 1 400 t) et Saint-Denis (680 ha – 1 200 t). Saint-Leu n'atteint pas encore 1 000 t (1 020 ha – 650 t). Saint-Philippe avec 135 ha semble être au début de l'aventure, sa production n'est pas mentionnée.

De 73 F le quintal en 1827, les cours du sucre tombent à 63F50 en 1845 ; pour rembourser leurs dettes, les habitants n'ont qu'une seule stratégie, augmenter les superficies cultivées en canne. Les propriétaires de lopins de terre trop petits ne peuvent se lancer dans l'aventure de la canne. Ils se trouvent dans l'obligation de les vendre, car ils ne les font plus vivre. En étudiant les propriétés des quartiers de Saint-Paul, Sainte-Suzanne, Saint-Philippe et Saint-Joseph, Defos du Rau observe qu'un riche et puissant patriarcat de quelques familles domine une plèbe misérable, perpétuellement endettée et vivant au jour le jour. En effet, 70,4% des domaines recensés dans ces quartiers ont moins de 5 hectares, et 16,3% entre 5 et 20 ha, 9,3% de 20 à 10 ha et 4% de plus de 100 ha. Les quelques gros domaines privilégient la culture de la canne pour alimenter leur usine tandis que les autres restent tournés vers la polyculture. La concurrence de la betterave est de plus en plus vive. Sa production n'est pas stable de 1840 à 1844 mais elle croît par la suite régulièrement. Alors qu'elle est de 39 000 tonnes en 1840, elle chute en à 29 000 t en 1844 et atteint 64 000 t en 1848. Au cours de la période de 1845 à 1848, celle de sucre de canne passe de 29 936 t à 21 726 t. La diversification des cultures est indispensable pour freiner la marginalisation des Petits Créoles. Tous ceux qui ont une micro-propriété de moins de cinq hectares sont dans une passe difficile. En 1848, ils représentent 70% des propriétaires. Toutes les anciennes branches agricoles dynamiques sont en régression entre 1827 et 1845. Les céréales reculent de 32,7% (de 28 840 ha à 19 415), les vivres du pays de 25,9% (de 13 700 ha à 10 151), les épices de 53,6% (de 4 993 ha à 2 816), le caféier de 49,9% (de 8 909 ha à 4 463). Saint-Pierre et Saint-Leu comptent 3 100 ha sur 4 467 ha soit 69,4%. La nécessité de nourrir les esclaves entraîne un bond fulgurant de la production du manioc de 685% de 1820 à 1845 (948 t en 1820, 7 449 t en 1845).

En 1834, le café apparaît comme une denrée secondaire. Il rapporte un peu plus de 2.000 000 F alors que le produit de la canne est le quintuple (10.300 000 F).

Les autres vivres : grains, songes, patates consommées par toute la population déshéritée des Libres, des Petits Créoles et par les esclaves enregistrent une moindre progression de 47,9% (de 2 701 t à 3 994 t).

Trois productions autrefois négligées retiennent l'attention des petits propriétaires : la muscade, le cacao, le coton. En 1831, une petite production de 250 à 300 kg de muscade est réalisée à Sainte-Suzanne et Saint-Benoît. Il existe également des muscadiers à Saint-André.

Le cacaoyer est d'un faible rapport. Il exige un climat chaud et humide. Sa production qui dépasse les 20 tonnes au cours des années 1820 connaît un recul en 1823 (7 t) et 1824 (16,7 t). Elle redescend à environ 10 t en 1834. La production de coton est assez insignifiante. Elle fluctue de 22 t à 38 t de 1820 à 1825. On est loin des 300 tonnes de 1793. La chute des cours de (3F50 à 2 F) ne favorise pas la relance du cotonnier. Son aire de culture reste cantonnée à Saint-Paul, Saint-Leu et la rivière d'Abord. La production de tabac est insuffisante pour couvrir les besoins de la population bourbonnaise. En 1820, sur 75 à 80 tonnes de tabac produites, 50 à 60 livres seulement sont livrées au commerce. L'île compte quatre producteurs potentiels. En 1834, la production reste stable à 78 t, dont 8 t à Saint-André, 4,5 t à Saint-Benoît, 18,5 t à Saint-Paul, 4 t à Saint-Leu, 1,9 t à Saint-Louis et 25 t à Saint-Joseph. En 1850, Saint-Louis devient la plus forte productrice avec 370 ha sur 561 (soit 66%).

La lueur d'espoir vient du vanillier dont les boutures ont été introduites de Cayenne en 1819. Jusqu'en 1831, cette plante ne connaît pas une grande diffusion. Elle gagne en intérêt quand en 1841 l'esclave Edmond découvre le procédé de fécondation artificielle. En 1848, l'île en exploite encore peu, 50 kg pour 10 000 F, mais c'est un signe encourageant.

La sériculture, une expérience peu encourageante⁴

En 1828, un essai de sériculture est tenté après les échecs du XVIII^e siècle. Les premiers plants de mûriers envoyés en 1704 de Pondichéry sont arrivés morts. Elie Pajot mentionne que vers 1760, Mme Justamond a développé à Saint-Benoît des plantations de mûriers ; l'expérience a échoué faute du soutien de la Compagnie. Puis en 1773,

4 ADR, 7M35.

des échantillons d'une soie locale grossière fournie non par le bombyx du mûrier mais d'une chenille particulière qui vit sur des arbres et arbrisseaux divers, notamment le cytise cajan appelé à Bourbon embrevattes, ont été envoyés à Paris. En 1793, le commissaire-civil Tirol recommande à Duvergé d'autoriser le médecin Rivière à faire l'essai d'une pépinière de mûriers. L'expérience échoue car les experts affirment que le sol et le climat de Saint-Denis ne conviennent pas à cette plante. Des graines de mûrier arrivent en 1828. Le 20 avril 1835, une commission est nommée pour étudier la faisabilité de l'implantation de cette branche d'activité et les avantages de l'éducation des vers à soie selon les directives de M. Serrault, habitant de Saint-Joseph. Le curé de Saint-Paul présente à M. Bernard, un membre de la commission, un projet pour ses paroissiens indigents dont le coût s'établit à 7 930 F par an. Il s'engage à construire à ses dépens la maçonnerie du bâtiment pourvu qu'on lui donne la chaux. M. Bernard considère la dépense excessive, l'emplacement de la cure insuffisant pour planter les mûriers et craint les insectes. Il désapprouve le projet du curé car il en est porteur d'un, destiné à ses terres de Saint-Joseph, moyennant la mise à sa disposition de dix esclaves pendant trois ans, affectés uniquement à cette tâche.

L'activité séricole qui débute chez M. Beaugendre à Saint-Benoît en 1838 est un échec. Des trois élèves fileuses âgées respectivement de 12, 15 et 23 ans prises en apprentissage à raison de 90 F par mois, la première n'est pas apte à cette activité et fait preuve de mauvaise volonté ; les deux autres étant sœurs, lorsque l'aînée se marie, l'autre décide de partir. Son élevage présente vite des signes de dégénérescence. Huit éducations successives périssent en l'espace de quatre mois. Son local étant mal disposé et infecté, il annonce le 5 juillet 1839 au directeur de l'Intérieur son abandon. Une prime de 20 F par kg de soie produite étant prévue, d'autres habitants s'intéressent à cette activité : M. Robin à Terre Rouge (Saint-Pierre), M. Jules Dejean de La Bâtie à Saint-Benoît, Mélanie Lasnier à Sainte-Marie. Des fileurs indiens sont engagés la même année pour initier les personnes attirées par cette nouvelle activité. Le président de la commission municipale de Salazie, M. Périchon, sollicite une aide pour établir une filature de soie. Il fait saborder le projet de filature d'établissement des Dames de la Charité destiné à occuper les élèves. Il a déjà planté 75 000 plants de mûriers, fait venir une maîtresse fileuse, M^{lle} Boreliou, acheté plusieurs métiers à la tavelle de Geffroyay. Avec ses voisins MM. Serrentrie, Carré, Dubuisson et Capeau, M. Périchon dispose d'un peu plus de 200 000 mûriers. Il installe une filature au Petit Sable. Son projet est accepté à condition qu'il s'engage à

filer les cocons des autres habitants, de recevoir en formation quatre élèves fileuses chaque année, ainsi que tous ceux qui veulent apprendre le métier. Malheureusement, les Indiens ne donnent pas satisfaction. Alors qu'ils occasionnent une dépense de 6 930 F, ils produisent pour 1 189 F soit une perte de 5 741 F. A partir de 1845, les éducations de M. Périchon ne réussissent plus ; ils doivent faire face aux mêmes problèmes que M. Beaugendre. Pourtant, l'équipement de sa filature est moderne. La vapeur est employée, de même que les meilleurs métiers. La maîtresse fileuse exécute sa tâche, le dévidage s'effectue à l'eau bouillante selon le procédé Gensoul. Mais le choix de l'implantation à Salazie n'est pas le plus adéquat, car la température est de 32° et l'hygrométrie optimale de 10 à 20°, ce qui correspond à un climat sec. Or, le climat de Salazie est tout différent, l'hygrométrie bien supérieure favorise les maladies (muscardine, flacherie et pébrine). La sériculture échoue finalement faute d'un soutien massif des possesseurs de biens de production. Dans les années 1830, des structures se mettent en place pour favoriser les échanges des produits fabriqués. Le 7 août 1830, une Chambre de Commerce naît. Elle parvient à préserver les intérêts commerciaux de la Métropole sur le marché local en veillant à l'application du pacte colonial, du monopole de pavillon. La Bourse de marchandises établie officiellement le 14 décembre 1837, avec comme principaux acteurs les agents de change, n'entre pas en fonction. L'instauration d'un comité d'agriculture le 1^{er} août 1839 permet à l'administration d'avoir sur les questions agricoles un autre interlocuteur que la Chambre de Commerce.

Les choix économiques de Bourbon de 1715 à 1848 sont particulièrement importants, car ils lui permettent d'entrer dans l'ère des échanges et de la modernité. Malgré la chute des cours des principaux produits qu'elle exporte (café, girofle, sucre...) et les aléas climatiques, elle s'adapte constamment et les exportations couvrent les importations à la libération des esclaves.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

- Barassin (J.), *La vie quotidienne des colons de l'île Bourbon à la fin du règne de Louis XIV (1700-1715)*, Académie de La Réunion, Sainte-Clotilde, 1989.
- Brunet (A.), *Trois cents ans de colonisation. La Réunion.*, Editions de l'Empire, Paris, 1948
- Defos Du Rau (J.), *L'île de La Réunion*, Bordeaux, 1960.
- Farchi (J.), *Petite histoire de l'île Bourbon*, Paris, P.U.F., 1937.
- Géraud (J.-F.), « Des habitations sucreries aux usines sucrières. La mise en sucre de l'île Bourbon 1783-1848 », Thèse de doctorat d'Histoire, Université de La Réunion, 2001.

- Gerbeau (H.), « Le rôle de l'agriculture dans le peuplement de La Réunion », *Cahiers du Centre Universitaire de La Réunion*, n°8, 1976, p. 61-67.
- Lougnon (A.), *L'île Bourbon pendant la Régence. Desforges Boucher les débuts du café*, Paris, Larose, 1956.
- Scherer (A.), *Histoire de La Réunion*, Paris, P.U.F., 1965.
- Wanquet (Cl.), *Histoire d'une révolution. La Réunion 1789-1803*, Marseille, Lafitte, 3 t., 1981-1983.